

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1811

89 – YONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SENS

Créations d'établissements

940 378 102 RCS Sens.

SCI MC.

Forme : Société civile immobilière.

Administration : Gérant, Associé indéfiniment responsable : IMOUHAY Mohamed.

Capital : 500.00 EUR.

Adresse : 5, Rue des Cailles, 89300 Joigny.

Origine du fonds : Création.

Etablissement : siège et établissement principal.

Activité : mettre en location des logements résidentiels tels que des appartements, des maisons, des studios et des résidences, destinés à être occupés par des locataires. proposer des solutions de logement aux particuliers, aux familles et aux professionnels en quête de résidences temporaires ou permanentes. gérer un portefeuille de biens immobiliers en veillant à leur entretien, à leur maintenance et à leur conformité avec les normes de sécurité et de qualité. établir des contrats de location, définissant les droits et les obligations des locataires et des propriétaires, tout en respectant la réglementation en vigueur. assurer la gestion administrative, financière et comptable des locations, y compris la collecte des loyers et la gestion des charges. répondre aux besoins et aux préoccupations des locataires en fournissant un service client de qualité, en traitant les demandes de maintenance et en résolvant les problèmes éventuels. veiller à l'aménagement et à l'équipement adéquats des logements loués, en proposant des espaces de vie confortables et fonctionnels. mettre en place des processus de sélection des locataires, en vérifiant les dossiers et en respectant les critères de solvabilité et de garanties. adapter les offres de location en fonction des besoins du marché immobilier local et des tendances en matière de logement. l'acquisition, la détention, la gestion, et la mise à disposition gratuite, au bénéfice des associés et de leurs ayants droit, d'un bien immobilier destiné à constituer la résidence principale de l'un ou plusieurs associés, ou de leurs proches. l'administration et l'entretien de ce bien, y compris la réalisation de tous travaux nécessaires ou utiles à sa conservation, sa rénovation, son amélioration ou son agrandissement. la gestion des droits réels attachés au bien, ainsi que la conclusion de tous contrats d'assurance nécessaires à la protection du patrimoine immobilier de la société ; participer à la dynamisation et au développement du secteur immobilier en fournissant des solutions de logement variées et de qualité..

Adresse : 5, Rue des Cailles, 89300 Joigny.

A dater du : 12 février 2025.

Date de commencement d'activité : 20 janvier 2025.